



# Auxiliaire de Puériculture Educatrice de Jeunes Enfants CDD Temps plein Secteur brestois

LOI

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance gère, sur l'ensemble du Finistère, 12 crèches et 1 Relais Petite Enfance. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

## NATURE DU POSTE ET ACTIVITÉS PARTICULIÈRES :

Accueillir l'enfant et sa famille, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, participer à son bien-être, à son autonomie et son développement psychomoteur et psychoaffectif.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, il.elle sera amenée à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil et participer à l'éveil de l'enfant
- Favoriser son adaptation et son intégration au groupe tout en tenant compte de ses besoins individuels
- Accueillir les familles ;
- Mettre en place d'un environnement beau, sain et propice à l'éveil de l'enfant.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique ;

## NIVEAU, QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES :

Vous êtes titulaire d'un diplôme **d'état d'auxiliaire de puériculture**.

Vous justifiez préférentiellement d'une expérience sur un poste similaire et d'une expérience du milieu associatif. Vos connaissances des besoins associés à l'enfant de moins de 4 ans et vos capacités à mettre en œuvre tous les protocoles médicaux garantissent un accueil optimisé et individualisé des enfants.

Vous avez les qualités et compétences requises pour ce poste :

- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités,
- Capacité d'adaptation professionnelle, de remise en question, de créativité et esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Contrat : CDD

Temps de travail : 35h/semaine

Poste à pourvoir : 10/06/2026

Statut : Non cadre

Convention collective : CCN 83

Salaire brut de base : Selon disposition CCN83

34 jours de congés payés /10 jours enfant malade

Aménagements Fin de carrière / Compte épargne Temps

Mutuelle prise en charge à 60% / Prévoyance

Mobilités internes possibles au sein de la SCIC

Formation (minimum 1 par an)

**Les candidatures sont à adresser pour le 05 /06/2026:**

Mme Micout Cathy, DIRECTION

SCIC En Jeux d'Enfance – Crèche Marmaille, rue Kerbernard 29200 Brest ou par mail [cmicout@enjeuxdenfance.fr](mailto:cmicout@enjeuxdenfance.fr)

Entrée en vigueur de nouvelles modalités du contrôle des antécédents judiciaires précisées par un décret du 28 juin 2024  
Une attestation d'honorabilité datant de moins de 6 mois est exigée.

### Comment faire la démarche ?

Vous pouvez vous connecter sur le site <https://honorabilite.social.gouv.fr/jai-besoin-dune-attestation-dhonorabilite> ou scanner le QR code ci-après.

Nous attirons votre vigilance sur le délai de 15 jours à anticiper avant de la recevoir.

